- Excellence Monsieur le Président de la République du Sénégal, Maître Abdoulaye WADE,
- Excellence Monsieur le Président Abdou DIOUF, Secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie,
- Excellence Monsieur Yvon VALLIERES, Président de l'Assemblée nationale du Québec, Président de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie,
- Excellences Messieurs les Présidents de Sénat et d'Assemblée nationale,
- Monsieur le Premier Ministre.
- Monsieur le Président du Conseil Economique et Social,
- Mesdames et Messieurs les Ministres d'Etat,
- Mesdames et Messieurs les Ministres,
- Monsieur le Secrétaire Général parlementaire,
- Mesdames, Messieurs les membres du Corps diplomatique,
- Madame et Messieurs les Chefs de Délégation,
- Messieurs les Présidents de Section,
- Mes Chers Collègues Parlementaires,
- Distingués Invités,
- Mesdames et Messieurs

Excellence Monsieur le Président de la République,

Au nom de tous mes homologues Présidents d'Assemblée, au nom de tous mes collègues parlementaires et en mon nom propre, je voudrais vous exprimer ma totale gratitude pour avoir bien voulu accepter de présider la cérémonie d'ouverture de la XXXVI ème Session de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie.

Vous me permettrez de saluer la présence du Président Abdou DIOUF, qui aura, suivant une pratique bien ancrée à l'APF, à nous délivrer une intervention avant de répondre à nos questions.

Ce sera avec un plaisir renouvelé et une grande attention que nous l'écouterons pour profiter de sa riche expérience d'homme d'Etat.

Monsieur le Président de la République,

Fidèle à votre esprit d'ouverture, de dialogue et de large rassemblement, vous nous avez conseillé d'associer les anciens parlementaires à la préparation et à la tenue de cette session. Nous nous y sommes attelés en les intégrant dans le Comité d'organisation à travers leur association. Nous les remercions d'avoir parfaitement accompli leur mission et d'être présents si nombreux pour répondre à notre invitation.

Je voudrais saluer leur présence et notamment celle du Président Habib THIAM

Je voudrais également transmettre mes encouragements et mes remerciements au Président Yvon VALLIERES, au Secrétaire Général Parlementaire Jacques LEGENDRE et à toute l'équipe de l'APF aussi bien pour leur action à la tête de notre Assemblée que pour l'appui et la sollicitude dont ils nous font bénéficier pour la réussite de ces assises de Dakar.

Après 1973 et 1982, c'est la troisième fois que notre pays, le Sénégal, accueille ces travaux.

Près de trois cents délégués, dont une vingtaine de Présidents d'Assemblée nationale, de Sénat ou d'Institution similaire, ont répondu à notre invitation.

Je souhaite à tous nos hôtes une chaleureuse bienvenue et un agréable séjour au Sénégal.

A Joal, hier, nous avons été nous ressourcer à la demeure familiale du Président Senghor, un des inspirateurs d'une francophonie qui témoigne que, sur la base linguistique, la réunion harmonieuse des diversités doit contribuer à l'enrichissement mutuel.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Nous nous honorons de votre compréhensive disponibilité, convaincus par trois principales raisons de la chance de vous avoir à nos côtés.

La première raison est relative au point d'actualité inscrit à notre ordre du jour, à savoir : « Les institutions parlementaires à Haïti après le tremblement de terre »

Encore une fois, nous saluons votre réactivité, dans les heures et les jours qui ont suivi cette tragédie, pour réaffirmer la conviction que

(je vous cite)

« ... notre Continent, en tant que terre d'origine, ne saurait rester indifférent aux périls qui menacent le destin du peuple haïtien, cette autre partie de nous-mêmes. » (fin de citation)

Votre présence en première ligne et votre générosité ont constitué un exemple qui fait notre fierté.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Je tire la deuxième raison de notre réunion du réseau des femmes parlementaires autour de thèmes comme l'universalité des droits des femmes, la situation des femmes réfugiées ou la violence faite aux femmes et aux enfants.

Votre initiative de faire voter une loi instituant la parité absolue homme-femme dans les institutions électives montre clairement votre perception éclairée du rôle et de la place qui doivent légitimement revenir aux femmes dans la société.

Cette décision a été fortement appréciée par le réseau des femmes parlementaires de la francophonie lors de leur réunion qui s'est tenue hier.

Elle s'inscrit dans le sillage du mot du poète et nous permet de redire que « la femme est l'avenir de l'homme ».

La troisième raison est que notre débat général retient pour thème : « 50 ans après les indépendances et 10 ans après Bamako : la situation de la démocratie parlementaire dans l'espace francophone. »

Il me suffit de rappeler que vous êtes le pionnier reconnu de l'opposition légale en Afrique et que vous avez donné à votre parti le nom de Parti Démocratique Sénégalais pour que chacun prenne davantage conscience du grand bénéfice que nous allons tirer de vos réflexions introductives.

En effet, avec le double avantage d'être un universitaire fécond et un acteur politique de dimension mondiale, votre démarche méthodologique, innervée par une parfaite connaissance des hommes et des systèmes sociaux, s'est donnée pour objectif de faire comprendre

la démocratie non pas comme un idéal définitivement atteint mais comme une interaction subtile de plusieurs facteurs liés à l'état de développement économique, culturel ou social de la communauté considérée

Excellence Monsieur le Président de la République,

Vous nous avez surtout enseigné que le plus important c'est la liberté de l'homme, la confiance qu'on lui accorde avec la conviction que c'est la meilleure manière de le rendre utile à lui-même et à sa société : en somme, de le mettre face à ses responsabilités.

Dans notre espace francophone, nous devons nous accorder sur un faisceau de valeurs, de règles et de pratiques considérées comme autant de critères, certes pas rigides, mais de nature à inspirer les uns

et les autres pour la diffusion et la mise en œuvre de saines pratiques.

Excellence Monsieur le Président de la République, Excellences, Chers Collègues Mesdames et Messieurs,

Vous l'aurez compris, en rendant hommage au Chef de l'Etat sénégalais, Maître Abdoulaye WADE, j'ai également tenu à présenter certaines des questions qui seront au centre de nos travaux.

Je suis certain que l'apport de chacun des participants garantira la totale réussite de cette session pour une francophonie toujours plus décisive dans sa contribution à la démocratie, à la paix et au développement de notre monde.

Je vous remercie de votre aimable attention